SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Région du Montréal métropolitain

FORMATION SYNDICALE

A L'INTENTION DES CSP

FICHE D'INSCRIPTION

10 ET 11 JUIN 2017

SYSTEME D'ORGANISATION DE LA SOMME DE TRAVAIL DES COURRIERS DES SERVICES POSTAUX (SOSTCSP) ET MODELE DE LIVRAISON DES COLIS

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

☎ DOMICILE : ( ) _____ ☎ TRAVAIL : ( ) _____ ☎ CELL. : ( ) _____

NO IDENTIFICATION EMPLOYEUR : _____ DATE D'ENTRÉE AUX POSTES : _____

CLASSIFICATION : _____ ❑ PLEIN-TEMPS ❑ TEMPS-PARTIEL ❑ TEMPORAIRE

LIEU DE TRAVAIL : _____ SECTION DE TRAVAIL : _____

HORAIRE DE TRAVAIL : DE _____ À _____ FONCTION SYNDICALE : _____

HORAIRE

SAMEDI, LE 10 JUIN 2017 DE 9H00 À 17H00

DIMANCHE, LE 11 JUIN 2017 DE 9H00 À 17H00

✎ **LA DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION EST LE 2 JUIN 2017, AVANT 16H00.** VOTRE COPIE D'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE EXPÉDIÉE **(ET REÇUE)** À LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL, AU 565, BOULEVARD CRÉMAZIE EST, BUREAU 3100, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 2V6 (seules les inscriptions des membres en règle seront prises en considération).

CETTE FORMATION SYNDICALE AURA LIEU
À NOS BUREAUX
ÉDIFICE DE LA FTQ
565, BOULEVARD CRÉMAZIE EST – 2E ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 2V6

SOSTCSP : SYSTÈME D'ORGANISATION DE LA SOMME DE TRAVAIL DES COURRIERS DES SERVICES POSTAUX

Cette session s'adresse aux courriers des services postaux qui n'ont jamais suivi ce cours.

LES OBJECTIFS SONT :

Cette session permettra aux participantes et aux participants d'acquérir des connaissances de base pour être en mesure de mettre à jour une affectation de CSP.

COMMENT PARTICIPER

VOS DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SYNDICAUX AURONT EN LEUR POSSESSION DES FICHES D'INSCRIPTION, QUE VOUS DEVREZ COMPLÉTER ET RETOURNER À LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL.

LE SYNDICAT DÉFRAIE, POUR LES PARTICIPANTES / PARTICIPANTS, LE COÛT DES REPAS AINSI QUE LE TRANSPORT.

Solidarité,

Yannick Scott
Dirigeant régional à l'éducation et à l'organisation
STTP - Région du Montréal métropolitain
YS/nf sepb 225

Montréal, le 28 avril 2017 / **No 20**